

Réf: Dossier 433852

## Avis de constitution

### SOCIETE « AKYL SERVICES » en abrégé « AKS »

Siège Abidjan dans la commune de Yopougon, Lot  
51 Mamie Adjoua BAMTIM CI, Lot 51, Ilot MAMIE ADJOUA

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKYL SERVICES » en abrégé «  
AKS »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE: TRANSPORT; COMMERCE DE MARCHANDISES. Et pour la réalisation de l'objet social : L'emprunt de toute sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou des bien sociaux. La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financière, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptible d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan dans la commune de Yopougon, Lot 51 Mamie Adjoua BAMTIM CI, Lot 51, Ilot MAMIE ADJOUA

Dirigeant(s) M AFFRYER KANGAH YVES LANDRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09873 du 18/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57829/GTCA/RC/2025 du 18/09/2025

